

d'une âpre concurrence en ce qui concerne les ventes de blé. J'ai aussi sous les yeux un rapport du Syndicat du blé de la Saskatchewan, daté du 3 décembre, où le ministre provincial de l'Agriculture signale la gravité de la situation actuelle. Je mentionne ces observations en passant, afin de souligner que la situation est vraiment grave.

● (5.20 p.m.)

J'aimerais énumérer quelques éléments du problème. La difficulté fondamentale est l'énorme quantité de grain que nous avons accumulée depuis plusieurs années. C'est qu'il y a eu mévente, car l'Accord international sur le blé était tombé en désuétude. La situation économique de l'Ouest canadien s'est fort détériorée, le ministre ne l'ignore pas. Suivant la statistique, au 31 juillet, nos ventes de la dernière campagne agricole ne représentaient que 30 p. 100 de celles de la campagne précédente. Cela veut dire que les éleveurs terminus intérieurs, les bâtiments de la ferme et les divers entrepôts étaient remplis. Nous avons donc maintenant de la difficulté à manutentionner le grain humide, faut d'espace pour le sécher.

Le transport des céréales pose le deuxième problème. Le député de Mackenzie et d'autres l'ont souligné. Nous devons faciliter le mouvement du grain. La disponibilité des séchoirs soulève une autre grave difficulté. Il avait été intéressant de noter l'avertissement donné la semaine dernière par M. McNamara au comité des transports alors qu'il siégeait à Winnipeg. Il avait déclaré que la capacité de séchage des installations aux terminus, à la tête des Lacs, aux terminus de Vancouver et de l'intérieur n'était que de 12 à 13 millions de boisseaux par mois. Si l'on prend le chiffre cité par M. McNamara, soit 380 millions de boisseaux de grain humide, compte tenu de la capacité de séchage aux terminus de l'intérieur et à d'autres, et en le gonflant un peu jusqu'à 15 millions de boisseaux, on comprend facilement le problème de nos cultivateurs. Même si ces installations de séchage aux terminus fonctionnent à pleine capacité 24 heures par jour, sept jours par semaine, si l'on ne dispose que d'environ quatre mois pour accomplir la tâche, on ne réussira pas à sécher les 100 millions de boisseaux dont ont parlé certains optimistes.

Les céréales sont très humides et en mauvais état. Elles sont relativement bien conservées pour le moment, à cause du froid mais sitôt venu le climat plus tempéré du printemps, d'ici quatre mois, les céréales seront atteintes d'une moisissure irréparable. Voilà

qui fait ressortir la nécessité de fournir de l'espace aux séchoirs situés aux terminus. J'ignore comment remédier à cette situation car le sens des réalités exige que nous admettions la nécessité d'assurer de l'espace aux éleveurs terminus afin d'entreposer les céréales sèches pour les ventes prochaines ou pour les marchés étrangers. Le problème se ramène au niveau du cultivateur lui-même. Nous ne devons ménager aucun effort pour l'aider à faire sécher d'urgence ces denrées au cours des trois ou quatre prochains mois.

Le quatrième problème est la capacité des séchoirs selon l'humidité du grain. Si le grain est humide ou mouillé, la capacité du séchoir peut n'être que le tiers de la normale. Cela peut varier, évidemment, d'après l'humidité du grain. Si le taux d'humidité est de 14.5 à 16 centièmes, les séchoirs fonctionnent bien. Mais si le taux atteint 20 ou 30 centièmes, c'est une tout autre affaire. Il faut deux, trois et même quatre fois plus longtemps pour sécher du grain aussi humide.

De plus, en hiver le séchage est fort différent d'en été, et le fermier doit se servir de ses machines à l'intérieur, soit dans un hangar ou un grand grenier. Quand on sèche le grain, l'air du bâtiment devient saturé de vapeur et la capacité de la machine est réduite en proportion de l'humidité ambiante. C'est un autre élément qui complique la situation. Je crains fort que, même en tenant compte du nombre optimum de séchoirs disponibles, étant donné les chiffres que nous avons, qui sont calculés en conditions normales seulement, on ne pourra pas sécher tout le grain humide dans les fermes.

Le gouvernement devrait donc grâce à un programme d'encouragement, amener les fabricants canadiens à manufacturer des séchoirs, ou bien les importer des États-Unis. Il devrait aussi étudier sérieusement la suggestion qu'a faite l'autre jour le député d'Huron: S'il y a des séchoirs dans l'Est du Canada, qu'on les envoie là où ils seront employés au maximum dans les quatre prochains mois.

Cinquième problème: manque d'argent pour acheter ces machines, même sur une base coopérative ou collective. Par ailleurs, il faut aussi de l'argent pour faire fonctionner les séchoirs. On le sait, le gaz propane est le plus souvent utilisé dans ces machines, et ce gaz coûte très cher. Or, la plupart des séchoirs fonctionnent au propane. Il est donc très onéreux d'essorer d'énormes quantités de grains; cela revient entre 10c. et 20c. le boisseau. Cela vous donnera une idée des frais énormes qu'entraîne cette opération. En résumé, les